



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 28 mai 2026
Convocation du : 21 mai 2026
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 28

L'an deux mille vingt six, le vingt huit mai à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Jean-Michel MONPAYS, Maire d'Armentières.

PRESENTS :

Jean-Michel MONPAYS, Céline LOGEZ, Grégory PICKEU, Sylvie GUSTIN, Cristiane DELESTREZ, Philippe CATTOIRE, Martine HENNEBELLE, Benjamin TISON BEERNAERT, Valérie PRINGUEZ, Fatima MAMERI, Sabine LELEU, Ahmed OURAGHI, Guillaume VILLE, Julie VACHAUDEZ, Samuel DEMARETZ, Mélanie DEZEURE, Jennifer DELPORTE, Nabil YAHYA, Thibault CAPELLE, Sarah FÉVRIER, Yasmine EL BACHIRI, Eve ROBBE, Hans LANDLER, Cyrielle DEBAVELAERE, Quentin MILLIOT, Nathalie DEPOORTERE, Maxime MOULIN, Caroline MARMOUZÉ

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Laurent DERONNE pouvoir à Céline LOGEZ, Hugues QUESTE pouvoir à Cristiane DELESTREZ, Christophe LECOEUCE pouvoir à Grégory PICKEU, Alexis DEBUISSON pouvoir à Sylvie GUSTIN, Catherine LE BROUSTER pouvoir à Quentin MILLIOT, Jean-Jacques DERUYTER pouvoir à Cyrielle DEBAVELAERE, Michel PLOUY pouvoir à Hans LANDLER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Thibault CAPELLE

DE26_116

**PERSONNEL COMMUNAL
RECRUTEMENT
CRÉATION D'EMPLOIS ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ**

Autorisation - Approbation

Vu l'article 332-23 2° du code général de la fonction publique autorisant le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois sur une période consécutive de douze mois, renouvellement compris.

Après examen de nos besoins en effectifs de contractuels pour faire face aux accroissements liés à l'organisation des centres, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les créations d'emplois (basées sur un effectif maximum) :

Encadrement de mineurs dans le cadre des accueils de loisirs extrascolaires et séjours du 6 juillet au 31 juillet 2026 inclus (vacances d'été) :

- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps complet
- 40 postes d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet
- 30 postes d'adjoint d'animation à temps complet

Encadrement de jeunes dans le cadre des accueils de loisirs et séjours extrascolaires (ERJ) du 6 juillet 2026 au 31 juillet 2026 (vacances d'été) :

- 4 postes d'adjoint d'animation à temps complet
- 7 postes d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint principal de 1ère classe à temps complet

Encadrement de mineurs dans le cadre des accueils de loisirs extrascolaires et séjours du 3 août 2026 au 21 août 2026 (vacances d'été) :

- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à temps complet
- 25 postes d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet
- 20 postes d'adjoint d'animation à temps complet

Encadrement de jeunes dans le cadre des accueils de loisirs et séjours extrascolaires (ERJ) 3 août 2026 au 21 août 2026 (vacances d'été) :

- 4 postes d'adjoint d'animation à temps complet
- 6 postes d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint principal de 1ère classe à temps complet

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- D'approuver la création des postes ci-dessus.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Envoyé en préfecture le 29/05/2026

Reçu en préfecture le 29/05/2026

Publié le 01/06/2026

webdelib

ID : 059-215900176-20260529-DE26_116-DE

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus,

Thibault CAPELLE
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Pour expédition conforme,
Le Maire,

Jean-Michel MONPAYS